

30 ANS TOUT JUSTE LAVI

CENTRE GENEVOIS
DE CONSULTATION
POUR VICTIMES
D'INFRACTIONS



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT
Département de droit pénal

DROITS, SOUTIEN ET PROTECTION DES VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES: RÉFLEXIONS ET INITIATIVES PIONNIÈRES POUR AMÉLIORER LEUR ACCÈS À LA JUSTICE

COLLOQUE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024, 8H30-17H

PROGRAMME

ACCUEIL POUR VOTRE ENREGISTREMENT: DÈS 8H

Animation: Bertrand Tappy, spécialiste en communication, improvisation et communication digitale

MATINÉE: 8H30-12H30

› Mot de bienvenue et introduction

Yvan Jeanneret, Professeur ordinaire au Département de droit pénal de l'Université de Genève, Muriel Golay, Directrice du Centre LAVI.

› Protection et prise en charge des victimes:

une priorité du DIN et du programme de législation du Conseil d'État.

Guy Schrenzel, Secrétaire général du département des institutions et du numérique (DIN).

› Victimes d'infraction à l'intégrité sexuelle.

Perspectives sociologiques et enjeux pour la justice.

Marylène Lieber, Professeure ordinaire, Docteure en sociologie, Directrice de l'Institut des études genre.

› Les droits des victimes en procédure pénale - application concrète et améliorations possibles.

Camille Perrier-Depeursinge, Professeure ordinaire au Département de droit pénal de l'Université de Lausanne.

› Programme pilote de suivi et d'assistance des victimes par la Police de Morges.

Clémentine Vernet, responsable du dispositif de suivi, Police de Morges.

› Nouvelle consultation médico-légale pour les victimes de violences à Genève.

Nathalie Romain Glassey, médecin légiste responsable de l'Unité de médecine des violences (UMV).

PAUSE REPAS LIBRE: 12H30-13H30

APRÈS-MIDI: 13H30-17H00

› Court based support services for victims and witnesses of crime:

existing knowledge and tools to meet the needs and rights of the victims in criminal proceedings (exposé en anglais).

Frida Wheldon, Development Director Legal Affairs and Project Manager COVIS, Victim Support Sweden.

› Mon journal de bord pour garder le cap pendant la procédure pénale.

Nouvel outil pédagogique pionnier pour mieux informer et soutenir les victimes.

Muriel Golay, Centre LAVI et Chloé, fondatrice de l'association Victime pas seule.

› L'impact des récits répétés des violences vécues sur la santé des professionnel·les.

Comment comprendre ces phénomènes pour mieux s'en protéger.

Michel Berclaz, psychologue spécialisé en psychologie d'urgence et dans l'aide aux personnes victimes.

› Et à Genève, quelles sont les pistes? Tour de table avec les acteurs de terrain, avec:

- Anne-Laure Huber, Première Procureure, Ministère public genevois
- Gautam Thiebaud, chef de groupe, et Pascal Steffen, chef de brigade remplaçant, Brigade des mœurs, Police cantonale
- Gaëlle Van Hove, Juge, Vice-Présidente de la Cour de justice, chargée de la Cour pénale
- Karim Raho, Président de la Commission de droit pénal de l'Ordre des avocats du canton de Genève
- Emmanuel Escard, Médecin adjoint, responsable de l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence des HUG
- Chloé, fondatrice de l'association Victime pas seule

› Conclusion et perspectives. Bertrand Tappy, modérateur de la journée

Le colloque sera suivi d'un apéritif.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Odette Stierlin

Département de droit pénal / Université de Genève / Uni Mail / 1211 Genève 4
Tél. +41 (0)22 379 85 52 / Odette.Stierlin@unige.ch

L'accès à la justice est un droit fondamental pour les victimes d'infractions pénales.

Dans les faits, la garantie des droits des victimes est parsemée de nombreuses embûches et leur perspective est souvent peu prise en compte.

Quelle est la situation en Suisse et à Genève? Comment favoriser, tout au long de la chaîne pénale, un traitement attentif à leurs besoins? Quelles sont les clés qui permettent aux victimes de tirer des résultats positifs de la procédure judiciaire, quelle qu'en soit l'issue?

Ce colloque réunira un vaste panel d'expert·es, de représentant·es du système judiciaire et de professionnel·les de terrain. Il a pour but de partager les constats posés, de prendre connaissance d'initiatives pionnières susceptibles d'améliorer concrètement le soutien et la protection des victimes et de stimuler les réflexions visant à adapter les pratiques des intervenant·es impliqué·es tout au long de la procédure judiciaire.

En Suisse, la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infraction (LAVI) est entrée en vigueur en 1993. Un an après, il y a tout juste 30 ans, le Centre genevois de consultation ouvrait ses portes. Cette manifestation est organisée dans le cadre de cet anniversaire, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Genève et le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML).

LIEU

Université de Genève / Uni Mail / Salle MR280
40 bd du Pont-d'Arve / 1205 Genève

TRANSPORTS

De la gare Cornavin: tram 15 (arrêt Uni Mail).
Du centre-ville ou de Moillesulaz:
tram 12 (arrêt Pont-d'Arve) et tram 17 (arrêt Uni Mail).
Parking payant d'Uni Mail ou de Plainpalais.

INSCRIPTIONS

Avant le 28 octobre 2024.

Formulaire en ligne. Veuillez svp cliquer

Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite.

ici

TARIFS

Une collation matinale, des en-cas durant les pauses et un apéritif en fin de journée sont inclus dans le prix.

CHF 150.- tarif ordinaire.

CHF 50.- tarif réduit pour les étudiant·es et assistant·es des universités et les avocat·es stagiaires.

Pour les avocat·es stagiaires: les attestations électroniques via l'Application ODAGE seront délivrées sur demande.